

REUNION DE BUREAU DU COREVIH AUVERGNE-LOIRE

VENDREDI 16 DECEMBRE 2011

Membres présents : Anne Frésard, Fabienne Gélas, Michel Colls, Christine Jacomet, Claire Guglielminotti + Iris Matingou, Juliette Berthot
Excusés : Jean Perriot

ORDRE DU JOUR

- Renouvellement du Corevih. Fixer dates AG et déterminer la procédure électorale. Proposition d'une synthèse des actions menées par les pilotes de commissions sur les 4 années d'exercice
- Réflexion sur les modifications du règlement intérieur à proposer au nouveau bureau
- Position Corevih/Migrants
- Proposition de l'édition d'un bulletin semestriel - Réflexion sur les thèmes à proposer
- Dysfonctionnements rapportées sur des rendus de résultats (laboratoires/ISBA)
- Rapport d'activité 2011: grilles de recueil des données épidémiologiques / travaux des commissions

L'ordre du jour étant estimé trop dense, il est convenu en début de réunion de prioriser. La question de l'édition d'un bulletin semestriel est pour l'instant éludée, l'interrogation étant posée d'un éventuel doublon avec le blog.

Christine Jacomet précise qu'elle s'est entretenue lors de la dernière assemblée générale le 13/12 avec le Dr Didier-Laurent (réfèrent ARS VIH) et Mme Caillot, qu'elle doit revoir très prochainement afin que le VIH soit inscrit dans le prochain SROS auvergnat, ce qui est prometteur de nouvelles avancées au niveau régional.

- **Renouvellement des membres**

La liste des nouveaux membres du Corevih a été transmise par l'ARS au Préfet de région, après acceptation des minimales modifications proposées par Mme Caillot (déplacement de membres du collège II dans le collège I, rajout de Mme Pénét, directrice des ACT Clermont-Fd à la place d'Olivier Baud) et sera prochainement entérinée.

Anne Frésard pose la question de possibilité d'ajout de Caroline Guiget, coordinatrice de Loireadd, mais cette demande arrive de fait trop tardivement. Celle-ci sera donc incluse à la liste des correspondants privilégiés du Corevih.

- **Assemblée générale extraordinaire**

La date est fixée au **07 février 2012**, à mi-chemin entre Clermont-Ferrand et Saint-Etienne, du côté des Bois Noirs, vers Noirétable (Domaine de la Plagnette - Les Salles -NB : réservation effectuée le 21.12 pour 40 personnes capacité maximale de la salle, est-ce suffisant ?).

Le principe de scinder la réunion en 2 parties est retenu, avec la 1^e partie consacrée à la synthèse du mandat passé et à l'élection du nouveau bureau/Président (1h30), la 2^e partie à la réduction des risques sexuels (1h30). Il est demandé à Michel Colls d'organiser les interventions thématiques sur la RDRS, conjointement avec Fabienne Gélas.

Une convocation sera rapidement adressée aux futurs membres, avec communication de la liste des membres titulaires et suppléants, proposition aux membres titulaires de présenter leur candidature au bureau et/ou à la présidence, et possibilité de dérogation à leur suppléant en cas d'absence, avec si possible réponse dans les 15 jours.

L'idée de la présentation d'une « proposition de foi » par les candidats au bureau avait été soulevée par Fabienne Gélas et bien que l'origine judéo-chrétienne de l'expression fasse débat, cette idée est retenue, consistant en la présentation brève de la personne, ses projets et sa contribution future au Corevih.

Il avait été envisagé de demander aux pilotes de commissions d'établir et présenter la synthèse des travaux réalisés. Ce sera finalement Christine Jacomet qui effectuera cette synthèse lors de son discours de fin de mandat, après éventuelle concertation avec les pilotes, en exposant les aspects positifs et négatifs des actions engagées ces 4 années. Il est également demandé à Iris Matingou d'intervenir pour expliquer ce qui se fait en Auvergne, et de faire un topo sur son poste de coordination médicale ce qui permettra de recibler les objectifs et affiner les attentes. Il est précisé à la demande de Claire Guglielminotti qu'Iris n'est pas membre mais salariée du Corevih.

○ **Modification du règlement intérieur**

Un point bref est fait sur la proposition de modification du règlement intérieur envoyée précédemment aux membres du bureau. Globalement, bien que la lecture ait été rapide, celle-ci conviendrait à tous, et sera soumise au nouveau bureau afin d'être actée.

Fabienne Gélas souhaite rajouter une proposition concernant le remplacement des membres du bureau en cas d'absence répétée aux réunions, avec la possibilité également que les suppléants puissent y assister, ceci permettant d'être plus nombreux, plus régulièrement.

Ceci sera donc rédigé et soumis lors de la 1^e réunion de bureau du prochain mandat, qui sera organisée à l'issue de l'assemblée générale dans des délais très courts, si possible dans les 15 jours suivant son officialisation.

○ **Discussion sur la position du Corevih auprès des migrants**

Cette discussion, déjà abordée 2-3 fois en réunion de bureau par Fabienne Gélas, n'avait pas permis de trancher sur l'émission de recommandations concernant les migrants auprès des instances institutionnelles et/ou médiatiques, au moment où beaucoup de Corevih se sont déjà positionnés sur cette question.

Dans la Loire, selon Michel Colls, il n'y a eu aucune remontée concernant des migrants VIH+, bien que la situation soit plus problématique en ce qui concerne les hépatites, et celui-ci suggère d'intervenir seulement en cas de dysfonctionnement avéré, afin de s'appuyer sur des faits concrets.

Le constat est quand même avancé d'une augmentation nette des demandes de séjour au titre d'étrangers malades, souvent dernier recours pour obtenir un titre de séjour, et de la saturation des centres d'hébergement stéphanois (notamment de femmes), dans des

conditions déplorables. Néanmoins, les personnes séropositives concernées sont minoritaires.

Selon Fabienne Gélas, il ne suffit pas d'attendre de graves dysfonctionnements pour agir, le Corevih se doit d'être une force de veille, d'alerte et de proposition, en dépassant le simple cas particulier.

A noter qu'en Auvergne, certaines situations sont d'ores-et-déjà problématiques, avec des délais de réponse et d'obtention de récépissés très longs, des autorisations provisoires de séjour raccourcies, renouvelables indéfiniment, plongeant les personnes migrantes, déjà vulnérables, dans des situations de grande précarité, les privant de possibilité d'allocations, de travail, d'hébergement.

Ceci constitue pour ces personnes un préjudice certain, qu'il faut exposer aux autorités et auprès des médecins référents de l'ARS (NB : Auvergne : Dr Oléon Président CMR, Dr Bernard Baris conseiller médical), tout en rappelant les bonnes procédures, afin que les dommages subis soient reconnus et évités.

Christine Jacomet rappelle que le CNS a édité des recommandations sur le sujet en novembre, se positionnant ainsi sur les dangers d'une lecture trop précise du texte de loi. Il est suggéré de s'appuyer au niveau régional sur cet avis, en faisant valoir les bonnes pratiques.

Il est donc proposé de faire le point avec les référents ARS en Auvergne courant janvier et dans la Loire auprès d'Elisabeth Rivollier afin de savoir comment sont traités les dossiers, dans quels délais, dans quelle mesure la qualité de la prise en charge est altérée... Un texte sera ensuite proposé et validé en assemblée générale, exposant cet état des lieux et les recommandations en découlant.

D'une manière générale, Anne Frésard souhaiterait que la précarité soit le thème central d'une prochaine assemblée (hébergement...).

- **Dysfonctionnements rapportés sur des rendus de résultats positifs en laboratoire**

Michel Colls rapporte un dysfonctionnement important sur un rendu de résultat positif au laboratoire (prescription par un centre ISBA) avec confirmation par Western Blot seulement 12 jours plus tard. Fabienne Gélas rapporte la même chose sur Ambert avec résultat rendu à l'accueil, sans entretien. La prescription de sérologies VIH à l'insu est également rapportée régulièrement.

Un rappel des procédures réglementaires semble donc nécessaire auprès des biologistes et autres intervenants concernés. Anne Frésard rapporte qu'une offre de formation a été refusée. Il est donc préconisé qu'un document écrit soit produit très prochainement par la prochaine commission dépistage du Corevih, et diffusé à l'ensemble des acteurs.

A noter, la présence comme nouveau membre du Corevih de M. Pascal Dessenne, chef de service du relais santé de Clermont-Fd, centre ISBA (également coordinateur du D.U. Santé-Précarité organisé), qu'il pourrait être intéressant de contacter afin de connaître les procédures mises en œuvre dans son centre.

- **Recueil épidémiologique et travaux des commissions pour le rapport d'activité 2011**

Il a été fait état d'une nécessité, avancée au niveau national, que les rapports d'activité ne soient plus uniquement un exposé quantitatif annuel, mais soient le reflet de ce qui est

réellement entrepris au niveau régional. Il n'est pas question pour autant de tout exposer en détail, mais plutôt de développer les actions phares du Corevih, de manière qualitative, notamment par le biais des annexes. Une trame de recueil des données épidémiologiques et des travaux des commissions sera très prochainement élaborée et proposée au bureau par Iris pour envoi rapide aux personnes concernées.

